



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dirco Info n°2025-038

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 20 juin 2025

**RN21 – DORDOGNE
Restriction de circulation
Commune de Chalagnac**

L'État – La direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest (DIR Centre-Ouest) vous informe de restrictions de circulation sur la RN21 de la commune de Chalagnac, **du 26 juin 2025 au 17 juillet 2025**.

Ces restrictions de circulation interviennent dans le cadre de travaux d'entretien préventif et de requalification des chaussées de la RN21.

Ces travaux se feront sous alternat d'une longueur maximum de 800 m sur la RN21 et la vitesse sera limitée à 50 km/h.

La RD44 et la voie communale « Route de Roussel » donnant sur la RN21 seront fermées ponctuellement à la circulation. Des déviations locales seront mises en place.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence dans la traversée de la zone de travaux, ainsi que les itinéraires de déviation empruntés, pour leur propre sécurité, pour celle des riverains lors de l'emprunt des déviations et celle des agents aux abords du chantier.

Il est notamment rappelé la nécessité de respecter la signalisation temporaire et les limitations de vitesse mises en place.

La DIR Centre-Ouest prie les usagers de l'excuser pour la gêne subie à l'occasion de ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

information usagers : www.dirco.info

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Ouest**

Service qualité et relations avec les usagers
22, rue des Pénitents blancs - 87 032 Limoges cedex

Tél. : 33 (0) 5 87 50 60 22

www.dirco.info

mruc.sqrु.dirco@developpement-durable.gouv.fr